

Lieux & horaires

Le Relais Petite Enfance est ouvert du lundi au vendredi.

L'animatrice est à votre disposition pour vous renseigner au

04 66 63 18 76 ou par mail

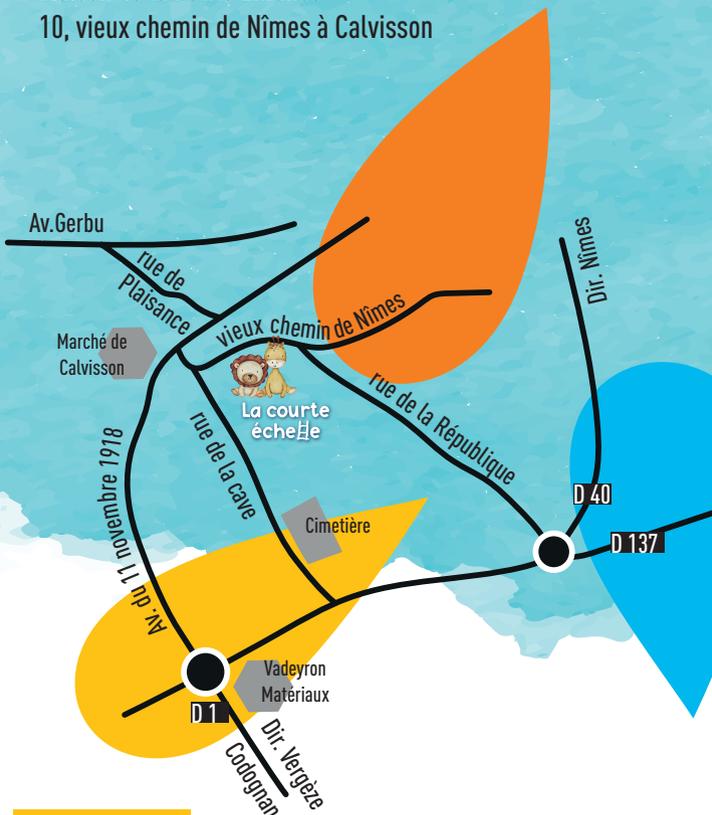
rpe.lacourte-echelle@ccpaysdesommières.fr

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h30 ou sur rendez-vous.

Maison de la Petite Enfance

10, vieux chemin de Nîmes à Calvisson



Pays de Sommières



RELAIS PETITE ENFANCE

La courte échelle



Communauté de communes du Pays de Sommières

55, rue des Épaulettes - BP 52027

30252 Sommières Cedex

04.66.77.70.39

rpe.lacourte-echelle@ccpaysdesommières.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SOMMIÈRES

- ASPÈRES • AUJARGUES • CALVISSON • CANNES-ET-CLAIRAN • COMBAS • CONGÉNIES • CRESPIAN
- FONTANÈS • JUNAS • LECQUES • MONTMIRAT • MONTPEZAT • PARIGNARGUES • SAINT-CLÉMENT
- SALINELLES • SOMMIÈRES • SOUVIGNARGUES • VILLEVIELLE



Dans le cadre de sa politique d'accueil des jeunes enfants, la Communauté de communes du Pays de Sommières complète son action avec le Relais Petite Enfance (RPE) « La courte échelle ». Ce service est mis en œuvre avec l'aide technique et financière de la Caisse d'Allocations Familiales du Gard.

CE SERVICE S'ADRESSE :

- Aux parents recherchant un mode de garde pour leurs enfants âgés de 0 à 6 ans
- Aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s (ou candidat(e)s à l'agrément) et aux gardes à domicile, dans l'exercice de leur profession.

Il est ouvert à toute personne concernée par l'enfant, la famille et son développement. C'est un lieu d'accueil, d'échanges et d'informations en coordination avec les professionnels de la petite enfance.

Ce service est proposé gratuitement. Ce n'est ni un organisme employeur, ni un lieu de contrôle.

Parents et futurs parents

LE RELAIS VOUS PROPOSE :

- Des informations sur les différentes offres d'accueil de votre enfant (crèches, assistan(te)s maternel(le)s, garde à domicile...)
- Une écoute et un accompagnement pour choisir la solution la plus adaptée à votre situation
- Une mise en relation avec les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s
- Des conseils sur les démarches administratives (URSSAF, CAF, aides ou prestations auxquelles vous pouvez prétendre)
- Un soutien dans votre fonction d'employeur (bulletin de salaire, contrat de travail, etc...)
- Des rencontres thématiques avec d'autres parents et des professionnels de la petite enfance



Assistant(e)s maternel(le)s

LE RELAIS VOUS PROPOSE :

- Une écoute et un accompagnement, un soutien, dans votre pratique professionnelle
- Des informations sur les avantages de l'agrément, votre statut, vos droits et vos obligations
- La possibilité d'être inscrit(e) sur le répertoire des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s du territoire
- Des rencontres, des échanges, avec d'autres assistant(e)s maternel(le)s et professionnels de la petite enfance (éducatrices, puéricultrices, psychologues)
- Des ateliers auxquels vous pourrez participer avec les enfants
- Une documentation spécialisée concernant votre profession et le secteur de la petite enfance

Enfants

LE RELAIS PROPOSE :

- Une rencontre avec d'autres enfants, d'autres adultes
- Une participation à des moments ludiques collectifs, en présence et sous la responsabilité de l'assistant(e) maternel(le) (lecture, musique, motricité,...)
- De vivre l'expérience d'une socialisation douce et progressive.

